



Observatoire Économique et Statistique d'Afrique subsaharienne

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA 43^{ème} RÉUNION
DU COMITÉ DE DIRECTION D'AFRISTAT**

Les 26 et 27 octobre 2021

1. Le Comité de direction d'AFRISTAT a tenu sa 43^{ème} réunion, les 26 et 27 octobre 2021 par visioconférence.
2. Étaient présents, les représentants des États membres suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Centrafrique, Congo, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Madagascar, Mali, Niger, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Tchad et Togo.
3. Ont également pris part aux travaux :
 - le représentant de la France;
 - les représentants de la Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et du Secrétariat Général de la Commission économique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) ;
 - les représentants de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC);
 - de la Banque de la République du Burundi (BRB).
4. Ont assisté également :
 - les représentants des organisations suivantes : Association CESD-statisticiens pour le développement, Centre d'Appui aux Ecoles de Statistique Africaines (CAPESA), Institut national de la statistique et des études économiques de la France (Insee), École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (ENSEA) d'Abidjan, Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21) et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA),
5. Étaient absents :
 - les représentants des Etats membres suivants : Guinée Equatoriale et Mauritanie.
 - les représentants de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM), de la Banque Centrale de l'Union des Comores (BCC), de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG), de la Banque africaine de développement (BAD), de la Commission de l'Union économique et monétaire Ouest-africaine (UEMOA), de la Commission économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ;

A

- les deux membres coptés ;
- les représentants des Ecoles suivantes : École nationale de la statistique et de l'analyse économique Pierre N'DIAYE (ENSAE) de Dakar, Institut de formation et de recherche démographiques (IFORD) de Yaoundé, Institut sous-régional de statistique et d'économie appliquée (ISSEA) de Yaoundé, Ecole nationale d'économie appliquée et de management (ENEAM) de Cotonou.

6. La liste des participants est jointe en annexe 3.

7. Les points inscrits à l'ordre du jour ont été rapportés par M. Paul-Henri NGUEMA MEYE, Directeur Général d'AFRISTAT.

A) OUVERTURE DE LA REUNION

8. Les travaux ont été ouverts par M. Blaise Bienvenu ALI, Directeur Général de l'Institut Centrafricain des Statistiques et des Etudes Economiques et Sociales (ICASEES), Président en exercice du Comité de direction qui a souhaité la bienvenue aux participants. Il a souligné les principaux défis auxquels AFRISTAT est confronté et souhaité que le Comité de direction donne les orientations nécessaires pour les lever (Cf. Annexe 2).

9. Après vérification du quorum (vingt (20) États représentés sur vingt-et-deux attendus) et des pouvoirs des suppléants, le Président a constaté que le Comité pouvait valablement délibérer.

B) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU CALENDRIER DE TRAVAIL

10. Le Comité a adopté son ordre du jour (Cf. Annexe 1) et son calendrier de travail après un amendement au point 6 (Questions spécifiques) pour l'inscription de la présentation de la plateforme multisectorielle Super Jupiter.

C) EXAMEN DE L'ETAT D'AVANCEMENT AU 30 JUIN 2021 DE L'EXECUTION DU PLAN D'ACTION 2021 D'AFRISTAT, Y COMPRIS LE COMPTE RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ET DECISIONS DES PRECEDENTES REUNIONS STATUTAIRES

11. La Direction générale a présenté son rapport sur l'état d'avancement au 30 juin 2021 de l'exécution du Plan d'action 2021 d'AFRISTAT qui rend compte des réalisations, des difficultés observées et des perspectives pour la période restante. Elle a également procédé à une présentation de l'état de mise en œuvre des recommandations et décisions des précédentes réunions statutaires. A la suite de la présentation de la Direction générale, le Président du Conseil scientifique a fait au Comité, un exposé des observations émises sur ce rapport par l'instance qu'il préside.

12. En termes de mise en œuvre, la Direction générale a souligné que le taux global d'exécution des activités se situe à 45,7% en amélioration de près de cinq points par rapport à son niveau d'un an plus tôt. Elle a indiqué que cette hausse du niveau de réalisation des activités, une année après l'avènement de la pandémie liée à la covid 19, tient essentiellement à une meilleure adaptation aux outils de télétravail tant au niveau de l'Observatoire que chez les partenaires, à l'assouplissement des restrictions de voyages et à une dynamique de relance de plans de développement de la statistique plus favorable dans les Etats membres.

13. La Direction générale a aussi relaté les difficultés qui ont affecté la mise en œuvre de certaines activités notamment celles liées (i) aux tensions de trésorerie suite au faible recouvrement des contributions aux Fonds AFRISTAT, (ii) au faible effectif des experts et (iii) à la faible réactivité des Etats membres aux sollicitations d'AFRISTAT.

14. La Direction générale a également procédé à une présentation de l'état de la mise en œuvre des recommandations des précédentes réunions statutaires. Sur un total de 16 recommandations, deux (02) ont été réalisées, onze (11) ont été partiellement mises en œuvre et trois (03) n'ont pas connu un début de réalisation.

15. Par la même occasion, la Direction générale a informé de certaines activités réalisées au cours des premiers mois du second semestre 2021, en particulier celles menées avec certains partenaires (Expertise France, Insee, PARIS21 et CEA), la poursuite des actions de plaidoyer pour la mobilisation des ressources, les appuis aux Etats membres et la mise en œuvre de certaines conventions.

16. Le Comité a félicité la Direction générale pour les résultats obtenus malgré les difficultés évoquées et le contexte marqué par la persistance de la pandémie liée à la covid-19. Il a également fait siennes les recommandations de la 26ème réunion du Conseil scientifique sur l'état d'exécution du Plan d'action 2021 au 30 juin 2021 tout en insistant sur :

- a) la nécessité de renforcer davantage les capacités des Etats membres dans la production des comptes nationaux et des statistiques économiques en général pour rendre disponibles les statistiques qui permettent la conduite des analyses débouchant sur des mesures propices pour contrer les récessions ;
- b) le plaidoyer à renouveler auprès du Comité de direction pour la mobilisation des ressources suffisantes pour d'une part doter l'Observatoire de ressources humaines suffisantes et d'autre part octroyer les moyens financiers nécessaires à un travail serein;
- c) l'importance de mobiliser les moyens nécessaires pour valoriser les travaux réalisés par les jeunes statisticiens et rééditer l'initiative au profit d'autres jeunes.

17. S'appuyant sur l'une des recommandations du Conseil scientifique, le Comité de direction invite les Directeurs généraux des INS des Etats membres en retard de leurs contributions à redoubler d'efforts pour la mobilisation de ressources au profit d'AFRISTAT.

18. Le Comité a également adopté la proposition du Conseil scientifique pour une motion d'encouragement à l'endroit du personnel d'AFRISTAT qui, malgré les conditions difficiles marquées par les problèmes financiers de l'Observatoire et les crises multiformes du moment, est resté déterminé et réalise un travail remarquable.

19. Le Comité a pris acte du rapport d'activité 2021 au 30 juin 2021 et a encouragé la Direction générale à poursuivre efficacement l'exécution du reste des activités de son plan d'action 2021.

D) EXAMEN ET ADOPTION DU PROJET DE PLAN D'ACTION 2022 D'AFRISTAT

20. La Direction générale a présenté le projet de plan d'action 2022. Celui-ci émane principalement de la vision stratégique d'AFRISTAT à l'horizon 2025 et des activités du Plan d'action de 2021 susceptibles de ne

pas se réaliser avant l'échéance. Il est également bâti en tenant compte, par anticipation, des premières tendances sur les orientations stratégiques du prochain Programme stratégique de travail d'AFRISTAT (PSTA 2022-2025).

21. Le PAA 2022 suit l'architecture du PSTA 2017-2021 et il a pour principaux objectifs : l'amélioration du fonctionnement des organes statutaires, le renforcement et la diversification des partenariats, l'accroissement du professionnalisme du personnel, le renforcement de la visibilité et de la crédibilité de l'institution, la valorisation des données d'enquêtes et la promotion des outils de travail spécifiques. Il est construit sur la base d'hypothèses prudentes.

22. Le Comité a félicité la Direction générale pour la pertinence des activités programmées et de l'ambition affichée dans le Plan d'action 2022 qui répondent globalement aux attentes des Etats membres. Il a également salué la démarche adoptée qui met en évidence les hypothèses retenues et les risques liés à la mise en œuvre du prochain plan.

23. Le Comité de direction a pris note de l'avis du Conseil scientifique relatif à la faible réactivité des Etats membres suite aux sollicitations d'AFRISTAT et de l'appel à la Direction générale de porter la voix de ses Etats membres sur les sujets internationaux notamment lors des discussions sur la révision des différents manuels méthodologiques. Il adhère également à la demande de sensibilisation des Etats membres pour leur plus grande collaboration à la mise en œuvre du PRCS 5 de la BAD sous la supervision du COMESA.

24. Le Comité a également demandé à la Direction générale de tenir compte des demandes spécifiques exprimées par les pays et les partenaires pour la finalisation du Plan d'action 2022. L'élaboration et le suivi des SNDS, les appuis en matière de vulgarisation de la démarche qualité ou encore la mise en exergue par l'Observatoire de sa contribution dans la mise en œuvre de la SHaSA 2 comptent parmi ces demandes spécifiques.

25. Tenant compte des contraintes financières qui conditionnent la réalisation de ce programme, le Comité a invité les Etats membres à assumer pleinement leur responsabilité en s'acquittant de leurs engagements par rapport aux Fonds AFRISTAT. Poursuivant les réflexions autour de la question de mobilisation de ressources, le Comité a invité les Etats membres à entrevoir la possibilité d'intégrer leurs contributions au Fonds AFRISTAT dans les plans d'action de leurs SNDS.

26. Enfin, le Comité a exhorté les Directeurs généraux à s'impliquer auprès de leurs Ministres respectifs pour l'organisation d'une session virtuelle du Conseil des ministres qui s'avère inéluctable au regard des questions à soumettre à son examen.

27. Le Comité a adopté le Plan d'action 2022 sous réserve de la prise en compte des observations formulées.

E) QUESTIONS BUDGETAIRES

28. La Direction générale a présenté l'état de l'exécution du budget 2021 au 30 juin 2021. Elle a également exposé le projet de budget 2022.

E.1 Exécution du budget 2021 au 30 juin 2021

29. La Direction générale a présenté le niveau d'exécution des dépenses du budget 2021 au 30 juin 2021. Elle a mis l'accent sur le niveau actuel de ses ressources ainsi que sur les projections budgétaires sur le reste de l'année.

30. A la date du 30 juin 2021, les dépenses consolidées d'AFRISTAT s'élèvent à 558 492 511 francs CFA contre une mobilisation de recettes totales de 237 056 264 francs CFA. Ainsi, le budget de l'exercice 2021 voté, équilibré en dépenses et en recettes à la somme de 2 133 290 001 francs CFA, est exécuté à 26,2% pour les dépenses et à 11,1% pour les recettes totales.

31. La Direction générale a indiqué que la faible mobilisation des recettes résulte essentiellement de la faible contribution des Etats membres aux Fonds AFRISTAT. Elle a précisé que les quelques incohérences entre la répartition des dépenses exécutées au premier semestre et celles projetées au second semestre 2021 tiennent aux perspectives de recouvrement de ressources plus optimistes pour la fin de l'année.

32. Le Comité a apprécié les efforts de la Direction générale dans la maîtrise des dépenses et le développement d'autres sources de financement et l'encourage à terminer l'année avec la même rigueur.

E.2 Examen et adoption du projet de budget 2022

33. La Direction générale a présenté le projet de budget consolidé (Fonds AFRISTAT et Partenaires au développement) d'AFRISTAT au titre de l'exercice 2022.

34. Il est équilibré en dépenses et en recettes à 2 220 235 295 francs CFA. Il constitue le septième budget du 3ème Fonds d'AFRISTAT au titre de la période 2016-2025. Globalement il est en hausse de 4,1% par rapport à 2021.

35. Son financement sera assuré par le Fonds AFRISTAT à hauteur de 1 500 370 000 francs CFA (soit 67,6% du budget consolidé) et les partenaires au développement pour un montant de 719 865 295 francs CFA. Le budget exercice 2022 s'inscrit dans un contexte marqué par la fin de la plupart des anciens projets et le démarrage éventuel de nouveaux projets tels que la modernisation des IPC en zone UEMOA (y compris la rénovation de Phoenix UEMOA), le développement de la statistique de Djibouti, l'appui aux indicateurs de l'ODD 2 de la FAO.

36. Les principales hypothèses retenues pour l'élaboration de ce budget sont les suivantes :

- la tenue des engagements pris par les gouvernements des Etats membres de verser au moins 40% de leurs quotes-parts au titre du Fonds 2016-2025 ;
- le démarrage effectif des projets identifiés avec la Commission de l'UEMOA, Djibouti et la FAO ;
- la poursuite, avec plus de vigueur, des projets en cours avec la DGS Gabon, Expertise France (DATAFID et Projet statistique G5 Sahel) ;
- la concrétisation des financements des institutions ayant fait des promesses de versements au Fonds AFRISTAT 2016-2025 au titre des autres sources ;
- la signature et la mise en œuvre de conventions de prestations de services avec d'autres pays et organisations.

37. Au terme des échanges, le Comité a adopté le budget consolidé au titre de l'exercice 2022 équilibré en dépenses et en recettes à la somme de deux milliards deux cent vingt millions deux cent trente cinq mille deux cent quatre vingt quinze (2 220 235 295) francs CFA.

F) QUESTIONS D'ORDRE ADMINISTRATIF

38. Sur le plan administratif, la Direction générale a fait la situation des membres en fin de mandats dans les différents organes et instances d'AFRISTAT.

39. Le Comité a procédé aux remplacements nécessaires. Il a instruit la Direction générale d'écrire aux Directeurs généraux des INS pour qu'ils aident à l'identification des candidatures attendues de leurs pays respectifs.

40. Ainsi, au titre des membres cooptés du Comité de direction, la République du Congo est invitée à proposer un candidat pour remplacer le représentant du Burundi dont le mandat expirera le 31 décembre 2021.

41. S'agissant du renouvellement des membres de la Commission de contrôle d'exécution du budget, le Comité a réitéré qu'à compter du 1er janvier 2022, le Burkina Faso sera remplacé par le Sénégal, Sao Tomé et Príncipe par Djibouti.

42. Concernant les membres du Conseil scientifique, le Comité a rappelé l'invitation adressée au Niger lors de sa 42ème réunion de désigner un représentant au titre des utilisateurs en remplacement de celui du Sénégal, dont le mandat arrive à terme le 31 décembre 2021.

G) QUESTIONS SPECIFIQUES

43. Sur les questions spécifiques, la Direction générale a présenté les points des consultations relatives (i) à la révision du statut du personnel d'AFRISTAT et (ii) l'étude sur la révision du Traité portant création d'AFRISTAT. Elle a aussi fait (iii) une rétrospective des 25 ans d'AFRISTAT et présenté (iv) la plateforme de données multisectorielles « Super Jupiter ».

G.1 Révision du statut du personnel

44. La Direction générale a entrepris la révision du statut du personnel d'AFRISTAT en vue de le conformer à la grille salariale et à la classification des emplois d'AFRISTAT. A cet effet, au cours de sa 42ème session, le Comité de direction avait invité la Direction générale à mettre à la disposition des Etats membres le statut du personnel en vigueur et le projet de statut révisé ainsi que les tableaux indiquant l'incidence financière de la révision pour faciliter son examen par le Comité de direction. La Direction générale a fait au Comité un point des retours de ces consultations. Dans ce cadre, elle a souligné avoir reçu un retour de treize (13) Etats membres qui étaient tous favorables à la poursuite du processus de révision du statut moyennant la prise en charge de huit (08) observations.

45. Le Comité a autorisé la Direction générale à finaliser le projet de statut révisé en prenant en compte les observations formulées et l'a invitée à transmettre aux membres du Comité le projet mis à jour avant la 44ème réunion du Comité de Direction.

G.2 Révision du Traité portant création de l'Observatoire

46. Le Comité avait instruit la Direction générale, lors de sa 42ème réunion, de proposer à la signature du Président du Conseil des ministres une correspondance à tous les Etats membres et aux Banques centrales afin de solliciter leurs observations sur le rapport en général et particulièrement sur la faisabilité du modèle économique proposé. La Direction générale a fait le point des consultations réalisées auprès des Etats membres.

47. Elle a indiqué n'avoir reçu qu'un seul retour (Burkina Faso) qui, bien que s'inscrivant favorablement sur le principe, a souhaité préalablement s'assurer de la conformité des propositions avec les textes nationaux. Le Burkina Faso a également préconisé qu'AFRISTAT s'assure auprès des banques centrales de l'applicabilité de la modification apportée à l'article 42 liée aux cotisations des Etats membres.

48. Dans les échanges, les banques centrales représentées ont indiqué que le dossier était en cours d'examen à leur niveau et que leurs observations seront transmises à AFRISTAT. Le Comité a invité la Direction générale à soumettre les grandes orientations qui sous-tendent la révision du Traité et du nouveau modèle économique à l'examen du Conseil des Ministres à sa prochaine session.

G.3 Rétrospective des 25 ans d'AFRISTAT

49. La Direction générale a présenté une rétrospective des 25 ans d'AFRISTAT. Il s'agissait de la projection d'une série de photos résumant les principaux événements intervenus dans la vie de l'Institution depuis sa création.

50. Le Comité a félicité la Direction générale pour cette initiative et a appelé ses membres à l'appuyer en faisant copie à la Direction générale des photos d'archives sur l'institution dont ils auraient possession. Il l'a invitée à enrichir davantage le document avec d'autres photos et à améliorer, si possible, son contenu et sa forme.

G.4 Présentation de la plateforme Super Jupiter

51. **AFRISTAT** a présenté la dernière version de la plateforme de données multisectorielle AFRISTAT-DATABASE dénommée « Super-Jupiter ». Il a rappelé les objectifs de cette plateforme qui sont le renforcement de la visibilité d'AFRISTAT et le développement de son volet Observatoire. Plus spécifiquement, AFRISTAT-DATABASE permettra de :

- (i) mieux faire connaître les produits d'AFRISTAT ;
- (ii) diversifier et renforcer le partenariat ;
- (iii) dynamiser les relations de l'Observatoire avec ses partenaires sur la base des échanges mutuels d'informations avec une formalisation des accords de coopération ;
- (iv) renforcer la visibilité et la présence d'AFRISTAT dans les Etats membres par la valorisation de leurs produits.

52. La Direction générale a aussi indiqué que la phase de développement de la plateforme est achevée. La version améliorée permet d'alimenter les quatre principaux volets de la plateforme :

- Indicateurs ;
- Micro-données ;
- Données spécifiques ;
- Monographie et Gouvernance.

53. Elle offre également une protection potentielle aux micro-données et aux données sensibles. L'accès à la plateforme étant conditionnée par une inscription préalable très sécurisée, la Direction générale peut surveiller l'usage qu'en font les utilisateurs.

54. Cette présentation marque l'ouverture officielle de la plateforme au public. La Direction générale a rappelé que la survie de Super Jupiter dépendra du dynamisme des Etats membres à fournir les indicateurs et les données pour sa mise à jour régulière. Pour ce faire, elle a lancé un appel aux Etats membres pour leur soutien à la collecte et mise à jour régulières des données en vue de l'alimentation de la plateforme.

55. Le Comité a félicité la Direction générale pour cet important outil attendu par de nombreux utilisateurs et se réjouit des nombreuses innovations que la plateforme présente. Il invite les Etats membres à faciliter le processus d'alimentation de la plateforme pour une plus grande ouverture aux données.

H) EXAMEN DES QUESTIONS SOUMISES A LA 30EME SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES

H.1 COMPTE RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION 2020 ET DES DECISIONS DE LA 29^{EME} SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES

56. Le Comité, lors de sa 42^{ème} session, avait pris acte du compte rendu de la mise en œuvre du Plan d'action 2020 et des décisions de la 29^{ème} session du Conseil des Ministres et avait demandé à son Président de présenter ledit rapport à la 30^{ème} session du Conseil des Ministres à titre d'information.

H.2 Projet de décision de nomination au poste de Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT au titre de la période 2022- 2025

57. La Direction générale a fait au Comité de direction un compte rendu du processus de sélection des candidats au poste de Directeur général adjoint d'AFRISTAT. Elle a indiqué qu'un candidat a été choisi au terme du processus et que ce choix sera soumis au Conseil des Ministres pour nomination, lors de la tenue de sa prochaine réunion.

H.3 Situation des contributions au Fonds AFRISTAT 2006 – 2015

58. La situation des contributions au Fonds AFRISTAT 2006-2015 a été présentée au Comité de direction. Celle-ci n'a pas évolué depuis la réunion du Comité en septembre 2019. Le taux de mobilisation, au 15 septembre 2021, demeure par conséquent à 48,4%. Il correspond à une mobilisation globale de 8,406 milliards de francs CFA contre une estimation attendue 17,155 milliards francs CFA.

59. Les Etats membres ont déjà versé 5,782 milliards francs CFA soit 84,0% de leur contribution sur un montant total de 6,884 milliards de FCFA. La France a versé entièrement sa contribution pour un montant de 2,624 milliards francs CFA (4 millions d'Euros).

60. Le Comité a, de nouveau, exhorté tous les Directeurs généraux des États membres en retard de leurs contributions à renforcer le plaidoyer auprès de leurs autorités respectives pour libérer leurs arriérés afin de contribuer au bon fonctionnement de l'Observatoire.

H.4 Situation des contributions au Fonds AFRISTAT 2016 – 2025

61. S'agissant de la situation du Fonds AFRISTAT 2016-2025, le taux de mobilisation est passé de 17,77% au 15 mars 2021 à 17,99% au 30 août 2021 suite au versement partiel effectué par un Etat membre. Il correspond à une mobilisation totale de 5, 522 milliards francs CFA contre une estimation attendue de 30,7 milliards francs CFA.
62. Les Etats membres ont versé 4,415 milliards francs CFA soit 23,60% de leur contribution, en hausse de moins d'un point de pourcentage par rapport à mars 2021. Le montant total attendu des Etats est de 18,705 milliards francs CFA.
63. Au titre des autres sources, il n'y a pas eu de variation par rapport à la situation faite en mars 2021. Le montant mobilisé sur ce volet reste à 1,107 milliards francs CFA
64. Après un tour de table des Etats membres, le Comité a enregistré des promesses de libération imminente des contributions de certains pays et les a exhortés à faire un suivi du dossier jusqu'à paiement effectif. Pour les autres pays qui ont indiqué ne pas avoir enregistré une avancée significative en vue du versement de leurs contributions au Fonds AFRISTAT 2016-2025, le Comité les a encouragés à accélérer les démarches et à redoubler d'initiatives pour surmonter les contraintes rencontrées dans leur volonté de mobiliser les ressources pour l'Observatoire.

H.5 Examen du projet des orientations stratégiques du Programme Stratégique de travail d'AFRISTAT au titre de la période 2022-2025

65. La Direction générale avait présenté lors de la 42^{ème} réunion du Comité de direction le projet d'orientations stratégiques du Programme Stratégique de Travail d'AFRISTAT (PSTA) au titre de la période 2022 – 2025. Elle a indiqué qu'il s'agit d'un programme qui s'étale sur quatre ans au lieu de cinq et s'articule autour des sept (07) axes suivants :

- 1) Amélioration des capacités institutionnelles et organisationnelles des organisations statistiques ;
- 2) Accroissement des capacités techniques de production des statistiques économiques ;
- 3) Accroissement des capacités techniques de production des statistiques sociodémographiques, agricoles et environnementales ;
- 4) Elaboration de documents méthodologiques et développement des outils d'aide à la production de statistiques de qualité ;
- 5) Promotion du volet observatoire et de la visibilité ;
- 6) Diversification des partenariats et mobilisation des ressources ;
- 7) Renforcement des capacités internes d'AFRISTAT.

66. Après des échanges, le Comité a apprécié le maintien dans le programme : du recours à l'innovation, du développement et de l'adoption des méthodes de travail alternatives en vue d'améliorer la production statistique dans les Etats membres. Il s'est aussi réjoui de la volonté affichée de prise en charge des domaines émergents.

67. Le Comité s'est engagé à présenter la version mise à jour des orientations stratégiques du PSTA 2022-2025 pour approbation à la prochaine session du Conseil des ministres.

I) QUESTIONS DIVERSES

I.1 Questions diverses proposées par les participants

68. Le représentant de l'**INSEE** a présenté le projet de subvention européenne PAS II au bénéfice des pays de l'Union africaine. Ce projet comporte deux composantes : une sur les statistiques économiques (comptabilité nationale et répertoires statistiques d'entreprises) et une composante sociale (divers thèmes couverts, y compris les statistiques de l'emploi et la mesure de l'informel). Les activités démarreront début 2022 par une période d'évaluation pendant laquelle les INS seront sollicités à l'occasion d'ateliers virtuels où les activités seront présentées en détail. Elles se dérouleront sous forme d'ateliers, de missions d'appui technique, de visites d'étude, de formations et d'échanges à distance. Un accent sera mis sur l'utilisation de sources de données alternatives.

69. Le représentant de la **CEMAC** a fait une présentation du Programme Statistique CEMAC (STAT-CEMAC) 2021 – 2030 :

a) Le renforcement de la coordination des politiques économique, budgétaire et sectorielle passe par le renforcement des systèmes statistiques nationaux et communautaires afin d'assurer la disponibilité des statistiques fiables et à temps ;

b) Les Chefs d'État de la CEMAC, lors de leur Sommet Extraordinaire du 18 août 2021 ont adopté, par Décision n°01/21-CEMAC-CCE-15, le Programme Statistique sous régional de la CEMAC (STAT CEMAC) 2021-2030. Ce programme constitue le cadre de référence des activités statistiques de la Communauté sur la période 2021-2030 ;

c) Le nouveau programme statistique se donne pour vision de mettre en place « Un système statistique performant qui génère des informations statistiques fiables, harmonisées, disponibles à temps, couvrant toutes les dimensions du développement et de l'intégration politique, économique, sociale, environnementale et culturelle de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale ». Il est bâti autour de quatre (4) axes stratégiques, onze (11) objectifs opérationnels chacun comportant des résultats à atteindre et des activités à mener ;

d) STAT-CEMAC est le cadre stratégique sous régional de développement de la statistique avec un plan d'action décennal assorti d'une matrice de cadre logique axé sur les résultats. Le Plan d'action de STAT-CEMAC 2021-2030 comprend des activités prioritaires dans les différents domaines de la statistique que la Commission de la CEMAC entend mettre en place pour ses activités internes (volet CEMAC) et celles d'appui à ses États membres (volet États-membres) au cours de la période du programme ;

e) Le coût total du Plan d'action décennal du Programme STAT-CEMAC est estimé à 63,611 milliards de F CFA soit 96,974 millions d'euros, répartis sur dix ans. Les coûts du volet CEMAC s'élèvent à 29,339 milliards de F CFA (46,12% du total) et ceux du volet États-membres à 34,272 milliards de F CFA (53,88% du total). La mise en œuvre se fera selon les sous plans d'action triennaux 2021-2023

(27,71% des coûts totaux) et 2024-2026 (34,94% des coûts totaux), et un sous plan d'action de 4 ans 2027-2030 (37,35% des coûts totaux) ;

f) La Commission de la CEMAC a identifié en priorité les sources de financement interne à la sous-région aussi bien au niveau des États membres qu'au sein de la Commission. Le gap de financement devra être mobilisé auprès des partenaires techniques et financiers (PTF) auprès desquels des démarches appropriées sont entreprises ;

g) Nous sollicitons donc l'appui d'AFRISTAT avec qui nous allons déployer ce programme ambitieux à travers des conventions d'assistance technique et aussi l'appui des PTF pour la mobilisation du gap de financement et des appuis techniques spécifiques.

70. **L'ENSEA** a également porté à la connaissance du Comité, des informations concernant :

a) La rentrée académique 2021-2022 dans les ESA. Des problèmes intervenus lors des épreuves des Ingénieurs statisticiens économistes ont entraîné la reprise du concours ce qui a engendré une publication tardive des résultats. Nonobstant ce retard, la rentrée a été effective dans toutes les ESA à la mi-octobre 2021 pour ce qui est des cycles ingénieurs. La rentrée de la formation doctorale est programmée pour janvier 2022, et la soutenance de la première promotion prévue pour avril 2022. La rentrée des étudiants en Master en statistique agricole se fera en novembre 2021 ;

b) Compte tenu de la tendance à la baisse générale du nombre d'étudiants pris en charge par les pays pour les formations en statistique, l'ENSEA plaide pour que le recrutement des diplômés issus des ESA dans les pays redevienne une préoccupation prioritaire. Elle sollicite plus d'appui aux lauréats des concours pour la prise en charge de leur formation ;

c) L'ENSEA célèbre tout au long de l'année 2021 son 60ème anniversaire. Des événements majeurs ont déjà été organisés notamment l'université d'été, la conférence annuelle de la société africaine d'économétrie ainsi que l'inauguration de bâtiments pédagogiques (bâtiment de la coopération internationale). Le couronnement de cette commémoration sera marqué par l'organisation d'un dîner en décembre prochain. A l'occasion de cette réjouissance, l'ENSEA distinguera les personnalités qui auront contribué au succès de l'établissement ;

d) La mise en ligne d'une plateforme de tous les diplômés de l'ENSEA accessible à l'adresse : <https://www.alumni-ensea.com>.

1.2 Date et lieu de la 44^{ème} réunion du Comité de direction d'AFRISTAT

71. Le lieu et les dates précises de la quarante-quatrième réunion du Comité de direction seront déterminés ultérieurement.

J) ADOPTION DU RELEVÉ DE CONCLUSIONS ET CLOTURE DE LA REUNION

72. Le Comité a adopté le présent relevé de conclusions sous réserve de la prise en compte des amendements et des observations formulés par ses participants.

73. Les travaux se sont déroulés dans une atmosphère sereine et empreinte de cordialité. Le Comité félicite la Direction générale pour la qualité des documents présentés et la bonne organisation des travaux.

74. Le Président du Comité ayant constaté que l'ordre du jour était épuisé, a clos la réunion.

Fait, le 27 octobre 2021

Pour le Comité de direction d'AFRISTAT,

Le Président



Blaise Bienvenu ALI

Directeur Général de l'Institut Centrafricain des
Statistiques et des Etudes Economiques et Sociales
(ICASEES)



ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
 2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier de travail
 3. Examen du rapport sur l'état d'avancement au 30 juin 2021 de l'exécution du Plan d'action 2021 d'AFRISTAT, y compris le compte rendu de la mise en œuvre des recommandations et décisions de la 42^{ème} réunion du Comité de direction.
 4. Examen et adoption du projet de plan d'action annuel 2022
 5. Questions budgétaires et administratives
 - (i) Exécution du budget 2021 au 30 juin 2021
 - (ii) Examen et adoption du projet de budget 2022.
 - (iii) Questions administratives
 6. Questions spécifiques
 - Point des consultations relatives à la révision du statut du personnel d'AFRISTAT ;
 - Point des consultations relatives à l'étude sur la révision du Traité portant création d'AFRISTAT ;
 - Présentation de la version finale de la Plateforme d'information « Super-Jupiter ».
 7. Examen des questions soumises à la 30^{ème} session du Conseil des Ministres
 - (i) Compte rendu de la mise en œuvre du Plan d'action 2020 et des décisions de la 29^{ème} session du Conseil des Ministres
 - (ii) Situation des contributions aux Fonds AFRISTAT 2006-2015 et 2016-2025
 - (iii) Projet de nomination du Directeur général adjoint d'AFRISTAT pour la période 2022-2025.
 8. Questions diverses
 - Questions diverses proposées par les participants
 - Date et lieu de la 44^{ème} réunion du Comité de direction d'AFRISTAT
 9. Adoption du relevé de conclusions de la réunion
- Clôture de la réunion.

ANNEXE 2 : DISCOURS D'OUVERTURE DU PRESIDENT DU COMITE DE DIRECTION

A

ANNEXE 3 : LISTE DE PARTICIPANTS A LA 43EME REUNION DU COMITE DE DIRECTION D'AFRISTAT

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
Au titre des Etats membres					
01.	HOUNSA M. Laurent	BENIN	Directeur Général	Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStad) 01 BP 323 Cotonou	Tél. : (229) 21 30 82 44 - 45 Fax : (229) 21 30 82 46 Email : INSAE@INSAE-BJ.ORG LMHOUNSA@INSAE-BJ.ORG
02.	OUEDRAOGO Boureima	BURKINA FASO	Directeur Général	Institut national de la statistique et de la démographie 01 BP 374 Ouagadougou 01	Tél. : (226) 25 49 85 02 Mobile : (226) 70 35 46 16 Fax: (226) 25 37 62 26 Email: BOUREIMAOUED@GMAIL.COM
03.	NDAYISHIMIYE Nicolas	BURUNDI	Directeur Général	Institut de statistiques et d'études économiques du Burundi BP 1156 Bujumbura	Tél. : (257) 22 22 67 29 / 22 22 21 49 Fax: (257) 22 22 26 35 Mobile: (257) 79 956 548E-Mail: ISTEEBU@ISTEEBU.BJ ISTEEBUBDI@GMAIL.COM
04.	Oswaldo Rui Monteiro dos Reis Borges	CABO VERDE	President	INE C.P. 116 Praia CABO VERDE	Tél. (+238) 261 28 27 / 251 29 60 Mail : BORGES.OSVALDO@INE.GOV.CV ; BORGES.OSVALDO@GMAIL.COM
05.	TEDOU Joseph	CAMEROUN	Directeur Général	Institut National de la Statistique (INS) BP 134 Yaoundé	Tél. (237) 22 22 04 45 Mob. (237) 6 99 89 01 03 Fax : (237) 22 23 24 37 Email Prof.: joseph.tedou@ins-cameroun.cm Email : JOSEPHTEDOU@YAHOO.FR

6

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
06.	ALI Blaise Bienvenu	CENTRAFRIQUE	Directeur Général	Institut centrafricain des statistiques et des études économiques et sociales Rue Gamal Abdel Nasser BP 696 Bangui	Tél. : (236) 21 61 72 61 Mob. (236) 72 26 30 33 / 75 40 88 82 E-mail : BLAISEBIENVENU@YAHOO.FR
07.	M'SOMA Bastoine	COMORES	Directeur de la Démographie et des statistiques sociales	INSEED BP. 131 Moroni	Tél. (269) Mob. (269) E-mail : MBASTOINEBEN@YAHOO.FR
08.	BATSANGA Gabriel	CONGO	Directeur Général	Institut National de la Statistique BP. 2031 Brazzaville	Tél. : (242) 06 880 5123 Fax: (242) 81 59 09 Email: CNSEE@HOTMAIL.FR ; gbatsanga@yahoo.fr
09.	DOFFOU Nguessan Gabriel	COTE D'IVOIRE	Directeur Général	INS 01 BP. V55 Abidjan 01	tel : (+225) 20 21 05 38 / 20 21 63 27 INS_RCI@YAHOO.FR
10.	Idriss Ali Soultan	DJIBOUTI	Directeur Général	Institut de la Statistique de Djibouti BP. 1846, Djibouti	Mobile : +253 Tél (Bur) : +253 E-mail : IDRISSALISON@YAHOO.FR
11.	EBANG EBANG Prosper	Gabon	Directeur Général	Direction Générale de la Statistique B.P. 2119 Libreville	Tél. (241) Mail : EBANGEBANG@YAHOO.FR
12.	KABA Boubacar	GUINEE	Directeur Général	Institut National de la Statistique B.P. 221 GUINEE	Tél : (00224) 628 70 31 67 / 626 06 22 66 Email : KABABOUBACAR@YAHOO.FR

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
13.	Carlos Mendes Da Costa	GUINEE BISSAU	Directeur Général	Institut national de la statistique Av. Amílcar Cabral, n° 37, CP n° 6 Bissau	Tél. (Bureau) (245) 5904545 Tél. (Mobile) (245) 66 02 8827201317 Email: CARLOS.CAMECO@GMAIL.COM
14.	ROMALAHY Mandé Isaora Zefania	MADAGASCAR	Directeur Général	INSTAT B.P. 485 Anosy Antananarivo 101	Tél. (261) 32 11 085 93 / 34 78 705 55 Fax (261) 20 22 33 250 E-mail : DG@INSTAT.MG
15.	SOUGANE Arouna	MALI	Directeur Général	Institut national de la statistique B.P. 12 Bamako	Tél (223) 20 22 24 55 Fax (223) 20 22 71 45 Mob . (223) Email : SOUGANE_AROUNA@YAHOO.FR
16.	Mme OMAR Haoua Ibrahim	NIGER	Secrétaire Générale de l'INS	Institut national de la statistique 182, Rue de la SIRBA B.P. 13 416 Niamey	Tél. : (227) 20 72 35 60 Fax : (227) 20 72 21 74 E-mail: INS@INS.NE
17.	DIOUF Abdou	SENEGAL	Directeur Général Adjoint	Agence nationale de la statistique et de la démographie B.P. 116 Dakar	Tél. : (221) 33 825 15 19 Cél.: (221) 77 455 82 18 E-mail : ABDOU.DIOUF@ANS.D.SN
18.	Baradine Zakaria Moursal	TCHAD	Directeur Général	Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques B.P. 453 N'Djamena	Tél. : Cel : (235) 62 60 00 00 / 99 93 57 77 Fax : (235) 22 52 66 13 E-mail : BARADINEZAKARIA7@GMAIL.COM
19.	Moyalbaye Gotomon	Tchad	Conseiller Technique	Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques B.P. 453 N'Djamena	Tél. : Cel : (235) 62 60 00 00 / 99 93 57 77 Fax : (235) 22 52 66 13 E-mail :

Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
20. KOUASSI Koame	TOGO	Directeur Général	Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques B.P. 118 Lomé	Tél. : (228) 22 21 27 75 / 22 21 62 24 Mob. (228) 90 05 48 11 Fax : (228) 22 20 40 29 E-mail : insecd@insecd.tg KKOUASSI@INSEED.TG/ KOKOAME@YAHOO.FR
21. Mme CARDOSO Elsa	SAO TOME	Directrice Générale	Institut National de la Statistique C.P. 256 Sao Tomé et Príncipe	Tél. (239) +239 224 18 51 Mob (239) +239 991 13 41 Mail : ELSACARDOSO123@HOTMAIL.COM
Au titre des institutions d'intégration économique sous-régionales et Banques centrales des Etats membres				
22. N'GORAN Christian Olivier	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)	Adjoint au Directeur des Statistiques	BP 3108 Dakar SENEGAL	Tél : (+221) 33 839 05 00 Fax: (221) 33 823 93 35 Email: NGORAN@BCEAO.INT
23. HAMADOU Abdoulaye	Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)	Directeur des Etudes, de la Recherche et des Statistiques (DERS)	736, avenue Mgr Vogt B.P. 1917, Yaoundé, CAMEROUN	Tél. Bur.: (237) 22 23 40 30 / Fax Bur.: (237) 22 23 46 93 Email : HAMADOU-ABDOULAYE@BEAC.INT
24. Mme NKENGURUTSE Eliane	Banque de la République du Burundi	Chef du service statistiques	B.P. 705 Bujumbura BURUNDI CEMAC	Tél. (257) 22 20 40 30 / 71 93 95 97 Mail : ENKENGURUTSE@BRB.BI
25. LONTCHI Roland Marc	Commission de la CEMAC	Directeur de la statistique	Avenue des Martyrs B.P. 969 Bangui CENTRAFRIQUE	Tél. (236) 70 55 50 096 Fax : (237) 22 23 33 29 / 22 23 33 50 Mail : LONTCHIR@CEMAC.INT

A

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
26.	NGOGANG Léandre Foster	CEA – Centre Africain pour la Statistique	Statisticien	Avenue Menelik II B.P. 3001 Addis-Abeba ETHIOPIE	Tél. (+251) 11 54 45 000 Mail : NGOGANGWANDJI@UN.ORG
27.	TOUKA Jules	Commission économique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC)	Statisticien Économiste, Expert Macro-économiste	B.P. 2112, Libreville, Gabon	Tél : (+241) 01 44 47 31 Email : TOUKA_JULES@YAHOO.FR
Au titre des Etats, institutions et personnes invités					
28.	BODIN Jean-Louis,	CESD Statisticiens pour le Développement	Président	CESD-Statisticiens pour le Développement	Mail : JEANLOUISBODIN@YAHOO.FR
29.	DIOP Lamine	CESD Statisticiens pour le Développement		CESD-Statisticiens pour le Développement	Mail : LDIOPSEN@YAHOO.FR
30.	COQUET François	CAPESA	Responsable de la cellule de coopération internationale du GENES	E.N.S.A.I Campus de Ker Lann CAPESA 51 rue Blaise Pascal B.P. 37203 35172 BRUZ cedex RENNES	Tél : +33 (0)2 99 05 32 17 Email : capesa@ensai.fr
31.	FOFFANO Charlotte	Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères	Rédactrice analyse statistique de l'aide publique au développement et de la coopération statistique	MEAE 27 rue de la Convention 75015 Paris France	Tél. (33 1) 43 17 63 34 Mail : CHARLOTTE.FOFFANO@DIPLOMATIE.GOV.FR
32.	FRANCOZ Dominique	INSEE	Cheffe de la Division Appui technique International	88 Avenue Verdier CS 70058 92541 Montrouge Cedex France	Tél. (33) 1 41 17 53 01 Mail : DOMINIQUE.FRANCOZ@INSEE.FR

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
33.	TORELLI Constance	INSEE	Chargée de Programme de Coopération	88 Avenue Verdier CS 70058 92 541 Montrouge Cedex France	Tél. (331) 41 17 53 01 E-mail: CONSTANCE.TORELLI@INSEE.FR
34.	GAFISHI Philippe	PARI21	Co-ordinateur Régional de Programme	Paris21 Secretariat 2, rue André-Pascal 75775 Paris Cedex 16 France	Tél. (33 1) 45 24 87 25 Mail : PHILIPPE.GAFISHI@OECD.ORG
35.	KOUADIO Kouassi Hugues	ENSEA	Directeur	08 BP 03 Abidjan 08 COTE D'IVOIRE	Tél. (225) 22 44 08 42 / 22 48 32 18 Fax (225) 22 44 39 88 E-mail : HKOUADIO@ENSEA.ED.CI HUGUES.KOUADIO@ENSEA.ED.CI
36.	SCHOUAME Ebénézer Sylvain Benjamin Ferdinand	Président du Conseil scientifique d'AFRISTAT	Professeur d'économie	BP. 18 Soa, Cameroun	Tél : (+237) 675 38 18 20 / 657 19 31 74 E-mail : SCHOUAME@YAHOO.FR
Direction générale d'AFRISTAT					
37.	NGUEMA MEYE Paul-Henri	AFRISTAT	Directeur Général	BP E 1600 Bamako - MALI	Tél: (223) 20 21 55 00 /20 21 55 80 Fax: (223) 20 21 11 40 Email: NGUEMAMEYE@AFRISTAT.ORG